ORDONNANCE COLLECTIVE

Centre de santé et de services sociaux du Granit

TITRE : **Administrer une médication Nitroglycérine pompe par voie sublinguale**	**OC- 0006**
Référence à un protocole : Oui □ Non ☒ _____ **à une technique : Oui ☒ Non □ _____**	**Remplace : A-1.18** **Date de révision prévue: mars 2012** **Date d'entrée en vigueur : 20 avril 2004**
Professionnels visés par l'ordonnance : Infirmière autorisée	
Secteurs d'activités visés : Urgence Soins intensifs Soins de courte durée Soins de longue durée	
Groupe de personnes visées ou situation clinique visée : Patient connu pour une maladie coronarienne qui présente une douleur rappelant ses douleurs angineuses ou une douleur angineuse typique (douleur rétrosternale serrative avec initiation à l'effort et améliorée par l'arrêt de l'activité)	
Médecin répondant : Médecin de garde de l'unité visée	

1. Indications :

Patient connu pour une maladie coronarienne qui présente une douleur rappelant ses douleurs angineuses ou une douleur angineuse typique (douleur rétrosternale serrative avec initiation à l'effort et améliorée par l'arrêt de l'activité).

2. Contre-indication:

- Hypersensibilité à la Nitroglycérine
- Hypotension (Tension artérielle systolique <90)
- Pericardite constrictive
- Tamponnade cardiaque
- Prise d'un médicament pour le traitement de l'impuissance : Viagra (Sildenafil), Cialis (Tadalafil), Levitra (Vardenafil), dans les dernières 24 heures.

3. Procédure :

- Effectuer un électrocardiogramme (sauf soins de longue durée)
- Vérifier la tension artérielle, le pouls et l'intensité de la douleur (échelle 0 à 10):
  a) avant d'initier la médication
  b) après chaque dose de nitro
- Administrer nitroglycérine pompe une (1) pulvérisation sublinguale et répéter aux cinq (5) minutes (maximum 3 doses), si persistance de douleur thoracique et tension artérielle systolique plus grande que 90 mm Hg
- Noter au dossier la dose, la voie d'administration et l'heure de l'administration, ainsi que l'intensité de la douleur, sur la feuille de prescription médicale et la feuille d'administration des médicaments (FADM) et notes d'évolution de l'infirmière.

4. Limite/références au médecin :

- Si la pression systolique est inférieure à 90 mm de Hg, cesser l'administration de nitro, soulever les jambes et aviser le médecin
- S'il y a détérioration ou absence d'amélioration, aviser immédiatement le médecin
- En CHSLD, avisez le médecin si récidive de douleur rétrosternale dans la même semaine nécessitant de la nitroglycérine.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigé par :

Anne Boulet *Chef du département de pharmacie*	Date
Dr Patrice Laframboise *Chef du département de médecine générale*	Date

PROCESSUS DE VALIDATION

Anne Boulet *Présidente du comité de pharmacologie*	Date
Marie-Claude Brunelle *Directrice de la qualité des services et des soins infirmiers*	Date

PROCESSUS D'APPROBATION

Dr Bernard Gélinas *Président du CMDP*	Date